

par **Alexandre FAURE**
Conseiller municipal délégué à la culture

L'ARLEQUIN OUVRE SA NOUVELLE SAISON CULTURELLE !

Une saison placée sous le signe du partage, de la découverte et de la convivialité

La nouvelle saison culturelle de l'Arlequin de Mozac est lancée ! Et pour ouvrir cette programmation, la première édition du festival Moz'Acte 2 a donné le ton : des spectacles, des rencontres et de beaux moments de convivialité pour tous les publics.

La saison se poursuit avec une programmation riche et variée, pensée pour petits et grands, amateurs de théâtre, de musique, de contes ou tout simplement curieux de découvrir de nouveaux univers.

En octobre, place aux familles et à la convivialité

Le 21 octobre à 15h, les familles ont rendez-vous avec « Monsieur Ronchonchon », un spectacle gratuit qui promet de faire rire et rêver les plus jeunes... et leurs accompagnateurs !

Le lendemain, 22 octobre à partir de 18h, l'Arlequin accueillera son premier afterwork de la saison, avec une soirée placée sous le signe des années 2000. Une occasion de se retrouver, de partager un verre et de replonger dans les souvenirs musicaux d'une génération !

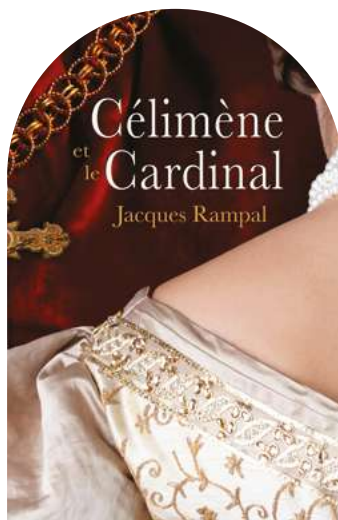
Et parce qu'Halloween mérite bien sa fête à Mozac, Mozac'adabra prendra ensuite possession de la ville avec une journée dédiée à cette fête incontournable. Animations pour les enfants, surprises et soirée musicale pour les adultes : chacun pourra profiter de son moment !

En novembre, la culture sous toutes ses formes

Le mois de novembre fera la part belle au spectacle vivant et à la musique avec plusieurs rendez-vous à ne pas manquer.

Au programme : le spectacle musical « Le Récital », le concert « Tout pour la musique », hommage aux incontournables France Gall et Michel Berger, ainsi que la pièce de théâtre « La folle cérémonie ».

Les amateurs d'histoires ne seront pas oubliés avec le festival COA – Aux 4 coins du conte, qui invitera petits et grands à voyager au fil des mots et de l'imaginaire.



Et pour finir l'année... un hiver complètement givré !

Le 13 décembre, place à la magie de Noël avec « Un hiver complètement givré », un spectacle proposé en partenariat avec le CCAS de Mozac. Un rendez-vous festif et familial pour célébrer ensemble l'arrivée des fêtes de fin d'année.

La culture se vit à Mozac, tout au long de la saison, et surtout se partage ! Nous vous invitons à venir nombreux découvrir cette programmation et à faire vivre l'Arlequin, lieu de rencontres, de spectacles et de convivialité au cœur de notre commune.

La plaquette complète de la saison culturelle est disponible à la mairie, à la salle de l'Arlequin ainsi que dans vos commerces mozacois. Alors, à vos agendas !

par **Jean-Claude CAZALS**
Adjoint au maire à l'action sociale et à la solidarité

À VOS AGENDAS

Téléthon 2026 :

Rendez-vous les 4 et 5 décembre. Depuis 40 ans, nous renversons la maladie.

Repas des aînés :

Inscriptions dès début décembre en mairie (un message sera diffusé dans le prochain bulletin municipal). D'ores et déjà, réservez le dimanche 31 janvier 2027 à 12h.

Repas des aînés du dimanche 25 janvier 2026



MOT DE L'OPPOSITION

Les engagements de campagne électorale ne seraient-ils que des promesses destinées à rester lettre morte une fois l'élection acquise ?

Ces premiers mois d'exercice de notre mandat d'élus d'opposition nous autorisent à le penser s'agissant de cet engagement de transparence revendiquée par l'équipe aux commandes : « mieux comprendre, piloter et évaluer l'utilisation de l'argent public, dans un objectif constant de transparence et d'efficacité de l'action municipale ».

Transparente, l'information fournie aux conseillers sur les indemnités du maire, de ses adjoints et ses conseillers délégués ? Alors pourquoi refuser d'en donner le montant en euros sonnants et trébuchants, pour se réfugier derrière des pourcentages renvoyant à des calculs que seuls les initiés sont en mesure de décrypter ? Les indemnités de mandats sont parfaitement légitimes et encadrées par la loi, là n'est pas le problème. Le problème en devient un quand on dénie aux conseillers comme aux administrés le droit de savoir combien cela va coûter en plus l'année prochaine.

Circulez, on verra cela l'année prochaine ! Transparent, le tour de passe-passe sur le budget de l'année en cours pour augmenter la masse salariale de 100 K€, sans fournir aux conseillers, chiffres à l'appui, les bénéficiaires de cette augmentation et précisé si cet accroissement de charge se reporterait ou non automatiquement sur le budget de 2027 ? Circulez, on verra cela

l'année prochaine !

Transparente, cette curieuse garantie d'emprunt sur le programme immobilier des jardins du Carmel passant de 10% à 50% du montant de la première tranche de 1,2 million €, au motif de compenser la défection du Conseil départemental, sans préciser si le retrait de ce partenaire concernerait aussi les deux autres tranches à venir portant sur un capital de 3,8 M€ ? Si tel est le cas, la garantie de 10% accordée de la Ville suivra-t-elle le cap des 50%, faisant au total supporter un risque à hauteur de 2,5 M€ ? Circulez, on verra le moment venu !

Que dire encore de l'approbation du tableau des effectifs communaux résultant de mouvements – nouveaux postes, transferts, modifications d'horaires de travail – sans que ce nouvel état soit comparé au précédent ? Quelle en sera l'incidence sur le budget de l'année et celui de l'année prochaine ? Circulez, c'est sans impact ! On aimerait en être convaincus...

La transparence ne se limite pas à rendre compte du quotidien de Monsieur le Maire sur les réseaux sociaux. Les conseillers de la majorité comme ceux de l'opposition sont en droit d'attendre une information fiable et sincère au service d'une vision claire des enjeux budgétaires et des conséquences des délibérations soumises à leur vote.

À ce niveau, assurément, peut mieux faire !

**Anne-Claire Argenson,
Tête de liste Unis Pour Mozac**

Conception et mise en page : Agence Coom 63260 Thuret
www.agence-coom.fr • contact@agence-coom.fr

Impression : certification FSC® Mixte Ref.: FSC-STD-40-004 V3-0). France.



Ville de
m
mozac

57

FO
NI
Z
M

OCTOBRE 2026

LETTRE MUNICIPALE
www.ville-mozac.fr
04 73 33 71 71
contact@ville-mozac.fr

@villedemozac

32 quater
rue de l'Hôtel-de-Ville
63200 MOZAC

Directeur de la publication
Matthieu Perona

Responsables de la rédaction
Martine Besson,
Vincent Ouslati



Chères Mozacoises, chers Mozacois,

L'été que nous venons de traverser restera dans les mémoires. Chaleurs exceptionnelles, canicules répétées, sécheresse durable : l'année 2026 a une nouvelle fois placé nos territoires face aux conséquences très concrètes du changement climatique. À l'échelle nationale, cet été a même été le plus chaud jamais enregistré depuis le début des mesures en 1900, tandis que la sécheresse des sols a atteint des niveaux sans précédent. Les restrictions d'usage de l'eau décidées par la préfecture reviennent désormais chaque année. Quelle tristesse de constater la baisse de nos cours d'eau (l'Ambène et les Moulins-Blancs) qui traversent la commune ! Si peu de pluie et des sols jauniss...

À Mozac comme ailleurs, ces phénomènes nous obligent désormais à nous adapter. Adapter nos espaces publics, mieux préserver la ressource en eau, développer les zones d'ombre et la végétalisation, mais aussi repenser progressivement nos bâtiments et nos équipements pour mieux faire face aux fortes chaleurs. Cette adaptation ne se fera pas en un jour, mais elle doit désormais pleinement intégrer nos choix et nos projets municipaux tout au long du mandat. Déjà, les salles de classe ont été équipées de ventilateurs au plafond. Pour la première fois, une salle climatisée (déjà existante à la Maison des associations) a été ouverte afin d'offrir aux personnes les plus fragiles un lieu de répit et de fraîcheur pendant les épisodes caniculaires. La priorité des investissements budgétaires de 2027 sera justement fléchée pour l'école (climatisation dans les salles de motricité, pose de volets sur le plus ancien bâtiment, etc.). Aussi, l'équipe municipale tient à inscrire chaque année une somme pour développer le « plan arbres ».

Les premières mesures du mandat sont expliquées dans ce 4 pages : notamment la restructuration du restaurant scolaire qui nous permet, outre l'amélioration de la qualité des conditions de repas des enfants, d'éviter la construction d'une extension de la cantine à un coût démesuré. L'entretien courant des bâtiments communaux est un axe à développer, sans oublier notre cimetière ou encore l'amélioration de la sécurité routière et du cadre de vie (vous avez certainement remarqué les premières actions concrètes, entre autres dans le quartier du Grand Saint-Paul ou dans le bourg). Les futurs délégués de quartier auront également vocation à être des forces de proposition et à faire remonter les aspirations des habitants.

Dans un contexte économique morose, marqué par de nombreuses incertitudes et à l'approche d'une échéance présidentielle qui occupe déjà largement le débat public, il est plus que jamais essentiel de préserver les espaces de rencontre, de culture et de convivialité. La reprise des activités de nos associations y contribue pleinement, tout comme la saison culturelle exceptionnelle proposée cette année à L'Arlequin. Ces rendez-vous sont précieux : ils créent du lien, ouvrent des horizons et participent à la vitalité de notre commune.

Je crois au dialogue, au débat apaisé et à un lien constant entre les élus et les citoyens. Se parler dans nos communes, s'écouter et confronter les points de vue avec respect restent les meilleures manières de faire vivre notre démocratie locale et de construire ensemble des réponses concrètes aux préoccupations de chacun.

**Matthieu Perona,
Maire de Mozac**

QUELQUES EXEMPLES PARMI LES NOUVEAUTÉS D'AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE ET DU CADRE DE VIE, pour plus de sécurité routière à Mozac :

par **Pauline BATTESTI**

Adjointe au maire chargée des travaux et de la voirie

- Trois miroirs de trafic à des intersections dangereuses et manquant de visibilité :
 - rue du 4-septembre / place Saint-Paul / rue de l'abbaye ;
 - rue Louis-Sanitas / allée du Parc / impasse Pierre-d'Auvergne ;
 - rue Jules-Verne / allé du Parc.
- Un attache-vélo sur le parvis de l'abbaye
- Suppression du sens interdit et remplacement par un panneau impasse sur le parvis de l'abbaye
- Pose du STOP manquant rue Henri-Pourrat sur la voie communale n° 6 (près de l'Ambène) et protection du parapet par un plot J11.



À la demande de riverains, des carrefours ont été requalifiés avec des changements de priorité et la pose de Stops :

- Aménagement provisoire du carrefour dit de l'Amor au quartier du Grand Saint-Paul : les arrêts sont marqués sur la rue de Chauiat et la rue des Pommiers. Les rues des Pruniers et des Pêchers sont donc prioritaires. Pour rappel : la rue des Pêchers est mise en impasse « route barrée » du fait des travaux (futur lotissement George Sand).



- Enfin, la rue Louis-Sanitas (après le pont SNCF) qui est une voie très passante de la commune du fait de son débouché sur la rocade nord a connu des modifications. Des Stops ont été ajoutés sur les rues Eugène-Thivrier et Pierre-et-Marie-Curie (au carrefour de la rue Louis-Sanitas devenue prioritaire) ainsi que sur la rue Louis-Sanitas (au carrefour de la rue Pierre-Robin devenue prioritaire).

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AU CIMETIÈRE

par **Martine BESSON**

Première adjointe, (démocratie de proximité et services publics)

• Engazonnement au cimetière :

Au cours de la deuxième quinzaine de novembre, la commune procédera à l'engazonnement des cimetières n° 2 et 3 ainsi qu'au regarnissage du cimetière n° 1.

Cette opération a pour objectifs de faciliter l'entretien des cimetières et de limiter le développement des mauvaises herbes, notamment depuis l'arrêt de l'utilisation des désherbants.

Nous demandons aux propriétaires des concessions de bien vouloir retirer les jardinières et les pots situés dans les allées afin de permettre la réalisation des travaux dans de bonnes conditions.

Nous vous informons également que, du 15 novembre au 30 décembre inclus, les cimetières seront inaccessibles aux particuliers, à l'exception des accès nécessaires à la tenue des cérémonies.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments occasionnés et vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.

• INFORMATIONS SUR LE TRI DES DÉCHETS DANS LES CIMETIÈRES

Afin de répondre à l'obligation de tri des déchets, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024 dans le cadre de la loi relative à la gestion des biodéchets, la commune a mis en place un point de tri sélectif dans chacune des trois parties du cimetière.



Chaque lieu de tri est équipé de trois types de bacs, accompagnés d'une signalétique permettant d'identifier clairement les consignes de tri.

Afin de faciliter le travail des agents communaux et de permettre une évacuation efficace des déchets, nous demandons à chacun de bien vouloir respecter les consignes indiquées sur les différents bacs.

Nous vous remercions pour votre coopération et votre participation au maintien de la propreté du cimetière.

• Les cavurnes

Pour répondre à la demande des citoyens, la commune a installé 14 nouvelles cavurnes.



GYMNASÉ DU COMPLEXE SPORTIF EDMOND-VACANT : RÉNOVATION DES VESTIAIRES

par **Sylvette CARTIER**

Adjointe au maire à la vie associative

Les deux vestiaires du gymnase municipal, ont bénéficié cet été de travaux de rénovation afin d'améliorer les conditions d'accueil et le confort des sportifs.

Les travaux ont notamment porté sur la réfection des deux espaces de douches collectives, dont les revêtements muraux et les plafonds étaient vétustes et présentaient des traces de moisissures.

Les peintures des vestiaires et des sanitaires ont également été refaites aux couleurs du club de Mozac, le vert et le blanc, afin d'offrir aux sportifs des espaces plus agréables et accueillants.

D'un montant de 26 592 €, cette opération avait fait l'objet d'une inscription budgétaire votée par la précédente municipalité. Le devis a été engagé par l'équipe municipale actuelle, permettant ainsi la réalisation de ces travaux au bénéfice des utilisateurs du gymnase.



par **Adrien GINERVAUD** Adjoint au maire chargé de l'enfance et de la jeunesse

UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ENGAGEMENT ET DU VIVRE-ENSEMBLE

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions à Mozac. Nos écoles accueillent cette année 269 élèves : 176 en élémentaire, répartis dans 8 classes et 93 en maternelle, répartis dans 4 classes. Nous déplorons néanmoins la fermeture d'une classe en maternelle, malgré des effectifs identiques à ceux de l'année précédente.

Du côté du centre d'animation, l'équipe d'animateurs a élaboré un nouveau projet pédagogique consacré à la lutte contre le harcèlement. Ce thème sera abordé sous différentes formes, à travers des activités de sensibilisation favorisant le respect, la bienveillance et le vivre-ensemble. Enfin, fort de deux années d'expérience réussies, le conseil municipal des jeunes va se pérenniser avec des **nouvelles élections organisées**

RESTAURANT SCOLAIRE : UNE NOUVELLE ORGANISATION DANS L'INTÉRÊT DES ENFANTS

À l'occasion de la rentrée scolaire de septembre 2026, la ville a engagé une réorganisation de son restaurant scolaire. Objectifs : offrir aux enfants un temps de repas plus agréable, plus serein et mieux adapté à leurs besoins, tout en améliorant les conditions d'accueil et de travail des agents municipaux.

Un restaurant scolaire plus spacieux et plus fonctionnel

Le réaménagement des espaces de restauration permet d'optimiser les locaux existants et d'augmenter leur capacité d'accueil, sans avoir à agrandir le bâtiment. La nouvelle disposition du mobilier (nouvelles acquisitions dont la dépense est amortie par le nouveau projet), la suppression de certaines séparations (retrait du rideau entre les maternels et les élémentaires) et l'amélioration des espaces de circulation permettent de passer d'une capacité initiale de 122 places à un objectif de 196 places.

Cette transformation s'accompagne d'une nouvelle organisation du service. Le passage au self est désormais pensé de manière plus fluide, afin de réduire les temps d'attente et les déplacements inutiles. Les enfants peuvent ainsi profiter davantage de leur repas, à leur rythme,



Le samedi 28 novembre. Ouvert à tous les jeunes Mozacois de 11 à 15 ans, il leur permettra de faire entendre leur voix, de partager leurs idées et de s'investir dans la vie de notre commune. **S'inscrire en mairie (contact@ville-mozac.fr / 04 73 33 71 71)**

Autant d'initiatives qui témoignent de notre volonté d'accompagner les jeunes Mozacois dans leur épanouissement et de favoriser leur engagement citoyen.



dans une ambiance plus calme. La simplification du service, notamment avec la suppression des plateaux, vise à favoriser l'autonomie des enfants.

Une attention particulière est portée aux plus jeunes, avec une organisation du temps de repas adaptée aux enfants de maternelle et un accompagnement assuré par les ATSEM et les animateurs.

Les services techniques et administratifs pleinement mobilisés

Cette réorganisation a également été rendue possible grâce à l'implication des services techniques et administratifs municipaux, dont le travail a permis de repenser les espaces et d'adapter les installations aux besoins des enfants.

Le dôme (puits de lumière) au centre de la cantine a été condamné et isolé afin de réduire la chaleur en été. Aussi, cela permet une meilleure gestion du chauffage.

ANIMATIONS

par **Jean-Louis COSTE** Conseiller municipal délégué à l'animation de la cité

HALLOWEEN : PARTICIPEZ AU CONCOURS DE LA MAISON LA PLUS TERRIFIANTE DE MOZAC !

À l'occasion d'Halloween, la ville de Mozac organise un concours de décorations pour inviter les habitants à transformer leurs maisons et jardins en lieux aussi effrayants qu'originaux !

Citrouilles grimaçantes, fantômes, sorcières, squelettes et autres créatures mystérieuses pourront prendre possession des façades, jardins, balcons et entrées de la commune. Laissez libre cours à votre imagination pour créer une ambiance digne de la nuit d'Halloween !

Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de Mozac. Les décorations devront être visibles depuis la voie publique afin de permettre au jury de les admirer et de les évaluer.

Trois catégories seront récompensées : la maison la plus terrifiante, la maison la plus originale et la meilleure décoration familiale.

Le jury effectuera sa tournée du 26 au 31 octobre

pour découvrir les réalisations des participants. Les décorations seront notamment évaluées selon leur originalité, leur créativité, leur qualité et l'ambiance créée.

La remise des prix se déroulera le 31 octobre (jour d'Halloween) à L'Arlequin dans le cadre de l'événement **Mozac'adabra**, où des lots seront remis aux gagnants.

Comment participer ?

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 octobre 2026, par courriel à contact@ville-mozac.fr ou directement en mairie. Le règlement sera diffusé en mairie sur demande, sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville.

Alors, prêts à faire trembler Mozac ? À vos citrouilles, vos décorations et vos déguisements !

Sur le même principe, la municipalité proposera un concours des maisons décorées pour Noël.

